

AGEN 2030

A quoi ressemblera Agen en 2030 ? Voilà la question à laquelle Jean Dionis nous invite à répondre au travers de nos contributions personnelles d'élus de la majorité. Je livre ici ma réponse comme apport au débat collectif à venir.

Il me semble essentiel de clarifier d'abord la question elle-même, d'évoquer ensuite la méthode mise en œuvre pour y répondre, avant d'apporter *in fine* ma contribution.

1. Clarifier la question posée

Agen 2030 ? De quoi parle-t-on au juste ? Le sujet mérite clarification.

Agen ? La démarche collective engagée a vocation à alimenter la réflexion politique des candidats aux prochaines municipales pour donner au choix que formuleront les Agenais un contenu plus substantiel qu'une simple question d'hommes ou d'étiquette politique. C'est une démarche vertueuse en soi. Mais, pour autant, il ne faudrait pas, de mon point de vue, limiter le champ de la réflexion collective Agen 2030 au seul territoire municipal. Deux raisons au moins militent pour ça :

- ✓ Des raisons politiques d'abord. En-dehors du découpage administratif, Agen Même n'a plus guère de sens pour les habitants. Nous avons nous-mêmes trop milité pour dépasser des visions trop étroitement communales pour aujourd'hui limiter notre réflexion à la seule ville d'Agen. Il faut ajouter que le transfert de nombreuses

compétences au bénéfice de l'intercommunalité rend indispensable d'intégrer la dimension communautaire dans notre réflexion. Cela avait déjà été le cas en 2014 où nos engagements avaient été ventilés entre Ville, Quartiers et Agglomération.

- ✓ Des raisons sociologiques, ensuite. Qu'est-ce qu'être Agenais ? Y résider ? Y être né ? Y travailler ? Venir y faire ses courses, assister au spectacle, participer aux activités associatives ? On le voit : le champ de notre réflexion doit *a minima* être celui de l'agglomération. *A minima*, parce qu'en réalité, si Prayssas, Puymirol ou Montagnac ne sont pas dans limites administratives de l'Agglomération, il est peu contestable pourtant que ses communes et leurs voisines immédiates font pleinement partie du bassin de vie. Par souci d'efficacité, je propose de ne retenir ici que le contour de l'actuelle Agglomération mais je crois utile pourtant d'associer ces communes extérieures à notre réflexion collective : j'y reviendrai plus bas sur la méthode.

Convenons donc que lorsque nous parlons d'Agen 2030, nous pensons territoire de l'Agglomération. Avec une réserve cependant : ce n'est pas Place Esquirol qu'il peut être décidé des politiques municipales qui seront mises en œuvre à Boé, au Passage ou à Sauvagnas. Sans doute y-a-t-il à faire converger les réflexions politiques dans les autres communes ? Comment y parvenir sans donner l'impression d'une intolérable immixtion agenaise dans les affaires communales ? J'y reviendrai plus loin mais, faute de réponse immédiate, je me contente de poser ici cette question.

2030 ? Que signifie cet horizon ? A quoi correspond-il concrètement ?

En réalité et après réflexion : à rien ! Le prochain mandat municipal devrait s'achever en 2026 ou 2027 qui sera aussi l'année de fin de mandat du successeur d'Emmanuel Macron. Commençons donc par dire que cette année 2030 n'est qu'un horizon flou. En évoquant donc la ville de demain –*puisque c'est de cela dont il s'agit*– parlons-nous de la ville dans laquelle nous aspirons à finir nos jours ? Ou est-ce la ville de nos enfants et de leurs propres enfants ? La question est moins anodine qu'il n'y paraît :

- ✓ La Ville de nos vieux jours. Que sera Agen dans 10 ans ? Que voulons-nous qu'elle soit ? Si c'est bien cet horizon que nous retenons –*et je plaide pour ça, par cohérence avec nos calendriers électoraux*– alors il faut inscrire notre réflexion dans ce que seront

alors nos comportements. En soi, l'exercice est déjà infiniment plus complexe qu'on ne pourrait le penser : à quoi ressemblions-nous –à quoi ressemblait Agen- il y a 10 ans ? Je suggère que nous plongeons dans les archives de la presse locale pour nous remémorer Agen en 2007 : nous serons surpris non seulement par la transformation qui s'est opérée à Agen, mais aussi par le changement de nos comportements individuels. Qui pouvait penser alors qu'il y aurait un Boulevard piéton ? Des lampadaires intelligents à leds ? etc...

- ✓ La Ville des enfants de nos enfants. Si nous repoussions l'horizon de cette réflexion, évoquer Agen 2030, ça pourrait être aussi imaginer la Ville face aux technologies qui nous semblent aujourd'hui d'avant-garde et qui feront le quotidien de nos enfants. Quid, par exemple, de l'impact de l'intelligence artificielle dans l'offre de services municipaux ? Dans nos habitudes de consommation ? Je sens bien qu'évoquer des perspectives aussi lointaines ne ferait que complexifier notre réflexion collective. Pourtant, il me semble judicieux qu'à un moment donné, nous entendions un spécialiste de ce futur encore un peu lointain. Qui sait ? Peut-être entendrons-nous des choses qui auront un impact sur nos choix de plus court terme.

Pour clore sur ce point, il me semble donc raisonnable de limiter notre réflexion « 2030 » à l'horizon du prochain mandat, puisque c'est l'objectif final de l'exercice.

Agen2030 : L'Agglo comme territoire sans se couper de nos voisins et le prochain mandat comme horizon

Agen entendue comme un bassin de vie, limitée pour des raisons pratiques aux contours de l'Agglomération mais en intégrant ce que nos voisins immédiats ont à nous dire. 2030 conçue comme une période de temps suffisamment courte pour maîtriser à peu près les principales évolutions que nous aurons à connaître : voilà donc, me semble-t-il, le domaine de la réflexion collective à mener.

2. Sur la méthode

Agen 2030 part d'une initiative politique : celle d'une majorité municipale qui aspire à bâtir pour le prochain mandat une offre politique adaptée aux attentes des Agenais, cohérente avec ce que nous connaissons des moyens de la Ville et des contraintes de l'action publique et capable de faire élire ceux d'entre nous qui se présenteront devant les électeurs (*et dont je ne serai pas*). Il s'agit donc d'une démarche politique, partisane, privée, dans laquelle les moyens publics n'ont pas à être mobilisés.

Mais nous pouvons procéder autrement, en faisant de cette réflexion collective d'une majorité municipale un sujet de débat public, ouvert à tous, y compris à ceux qui se présenteront aux élections municipales face à la majorité sortante reconfigurée.

**Agen2030 : d'une
démarche politique à
une réflexion grand
public**

C'est le choix retenu qui justifie, du coup, que la réflexion soit portée *-et financée s'il y a lieu-* par la Ville. Nous avons donc l'ambition de porter au-dehors cette réflexion, la soumettre au débat public, chaque liste en présence en 2020 ou 2021 étant libre de s'appuyer ou non sur ces travaux, de reprendre ou non à son compte les conclusions qui en seront tirées.

Le calendrier.

Ma contribution s'inscrit donc dans le calendrier fixé : aux élus en place (*nous*) d'exposer leurs attentes, leurs visions d'Agen 2030 d'ici la fin de cette année. Puis doit venir le temps de l'expertise publique, du débat au grand jour : c'est le travail de l'année 2018. Il sera alors temps en 2019 pour chaque liste de construire son propre programme. A noter que, si les élections sont effectivement reportées à 2021, ce calendrier méritera sans doute d'être décalé.

A ce stade, je veux faire une incidente sur l'impact de cet éventuel changement de calendrier électoral. Pour des raisons sur lesquelles je ne reviens pas ici, les élections sont de plus en plus politisées et l'abstention croissante. Les étiquettes partisanes –y compris les plus novatrices, comme En Marche- sont devenues un repère majeur pour des citoyens de moins en moins politisés et militants, de plus en plus « consommateurs » de politique comme du reste : les régionales et les départementales n'y échappent plus

désormais puisque la personnalité des candidats et leur programme y jouent un rôle de moins en moins significatif. Seules les municipales ont échappé jusqu'à présent à cette lente évolution.

Si le prochain renouvellement municipal devait avoir lieu en même temps que les départementales et les régionales, alors l'exception municipale tombera : face un triple scrutin –jamais tenté jusqu'alors- les étiquettes partisanes connaîtront un regain d'intérêt majeur, ne serait-ce que pour aider l'électeur à s'y retrouver. Voter PS ou LR aux régionales et aux départementales et une autre étiquette aux municipales deviendrait l'exception. La constitution d'alliances politiques locales larges deviendra plus complexe.

Si je souligne ce point, c'est pour dire que le travail entrepris avec Agen 2030 ne doit pas nous illusionner : nous avons tendance à penser qu'une municipale se joue sur un capitaine, un programme et un bilan, par ordre décroissant d'influence. Le regroupement des élections locales, s'il a lieu, bouleversera considérablement ce postulat et rendra du même coup l'exercice Agen 2030 beaucoup moins stratégique, électoralement parlant. Ayons bien conscience de ça, même si, à mes yeux, cela n'ôte rien à l'utilité politique de cette réflexion prospective.

Réflexion municipale d'abord, recours public aux experts ensuite avant que les candidats en puissance s'approprient ou pas le fruit de la réflexion collective pour le transformer en programme électoral : voilà pour le calendrier de la méthode.

Le contenu.

Le champ de l'action municipale n'est pas illimité : malgré le maintien de la clause de compétence générale pour les communes, une ville ne peut tout faire, ni répondre à toutes les aspirations. Il me semblerait très opportun qu'un « Qui fait quoi ? » territorial puisse être porté à la connaissance des habitants à l'occasion d'Agen2030, histoire de fixer les contours et les limites de l'action de chacun.

**Agen2030 : penser
« quotidien des
habitants »**

Le principal écueil qui nous attend dans Agen 2030 serait de limiter notre réflexion à quelques « grands projets » certes emblématiques mais qui sont souvent assez éloignés des préoccupations quotidiennes des habitants. La politique d'urbanisme et les grands projets

flattent les ego des élus en leur donnant l'illusion qu'ils marqueront ainsi leur temps : réduire Agen 2030 à ce seul champ d'action publique serait, de mon point de vue, une erreur. Je vais essayer dans ce qui suit de ne pas la commettre.

Nos voisins.

Je l'ai évoqué concernant le sens qu'il faut donner à « Agen » dans notre réflexion : par commodité, il faut entendre « Agglomération » mais nous ne devrions pas exclure de notre réflexion ce que les habitants de Puymirol, de Laroque-Timbaut, Port Sainte Marie ou encore de Lamontjoie ou Bruch pensent de nous : à plus d'un titre, ils sont Agenais. Je pense que les élus de ces communes seraient honorés et heureux d'être formellement sollicités pour exprimer leurs attentes. Je suis en outre convaincu que leur regard viendrait utilement enrichir le nôtre. Il convient de les informer de la démarche, de solliciter leur avis puis de leur faire retour de nos réflexions. La liste de ces communes est à établir.

La vocation de chef-lieu crée des devoirs à l'égard de nos voisins : intégrons-les à notre réflexion

Une contribution personnelle ne peut avoir la prétention d'évoquer tous les sujets. Je limiterai donc mes propositions à quelques domaines arbitrairement choisis, en complément de l'apport de mes collègues.

Je veux évoquer ici d'abord deux sujets transversaux : les finances et la gouvernance. Le premier parce qu'il occupe mes jours d'élu depuis 2008. Le second, non seulement parce qu'il me passionne mais aussi parce que je le crois injustement méprisé. Puis j'évoquerai les 4 priorités qui doivent, selon moi, présider à l'action municipale possible au-delà de 2020.

3. Finances

Pour le dire d'un mot, la majorité sortante pourra être fière de son bilan financier. Dans un travail collectif aussi compliqué que méconnu, chacun aura pris sa part d'un pari un peu fou : ne pas augmenter les impôts pendant deux mandats, mener une politique d'investissement ambitieuse (grands projets) et partagée (quartiers) malgré une baisse significative des dotations d'Etat et des autres concours financiers venus d'ailleurs, tout cela en laissant à nos successeurs une dette contenue : oui, nous pourrions être fiers de ce travail collectif qui n'a, je le rappelle, jamais suffi à remporter une élection (*un bilan catastrophique sur ce plan, en revanche, peut faire perdre...*). Qu'en sera-t-il demain ? Je veux livrer ici 4 priorités nées de l'exercice de mon mandat.

- ✓ Evaluer. Je ne crois pas du tout –*mais alors pas du tout*– à un retour en arrière : même si la conjoncture économique s'améliorait grandement, le sens de l'histoire n'est pas à ce qu'Etat, Région et Département réalimentent financièrement les communes. Agen –*et son agglomération*– ne devront donc compter que sur elles-mêmes dans l'avenir. Ce qui m'amène à cette première remarque : les orientations municipales futures devront intégrer le « *retour sur investissement* » de leurs initiatives et nous devons

Nous nous comportons comme élus d'une manière qui n'a rien à voir avec le comportement qui est le nôtre comme chef de famille ou professionnel.

Je pose ici la question : pourquoi ?

donc, d'abord, apprendre à les mesurer : nous en sommes loin... L'agglomération commence à s'y essayer avec les zones d'activités mais cela ne saurait constituer une évaluation suffisante. Je n'ai pas connu d'exercice budgétaire, à la Mairie comme à l'Agglo, où un élu ou un service ne soit venu me justifier une dépense nouvelle gagée sur des économies

futures. Sauf que la dépense est toujours réelle et que l'économie, faute d'être mesurée, soit ne se réalise jamais soit est absorbée dans le pot commun et disparaît pour toujours. Nous nous comportons comme élus d'une manière qui n'a rien à voir avec le comportement qui est le nôtre comme chef de famille ou professionnel. Je pose ici la question : pourquoi ?

- ✓ Expérimenter. Nous ne l'avons que très rarement fait et pourtant, lorsque nous y avons eu recours, les décisions prises ont été souvent exemplaires. Il faut oser, tester avant de graver dans le marbre –*et le budget*– certaines de nos décisions. Nous n'aurions jamais aménagé le débouché de la rue Montesquieu côté Fallières comme nous l'avons fait si nous l'avions testé. A l'inverse, le rond-point de Piketty n'aurait jamais été ce qu'il est –*par bonheur*– sans une phase de test. Or, l'expérimentation ne nous vient jamais spontanément à l'esprit et elle est même aux antipodes de la culture des techniciens et ingénieurs pétris de certitudes scientifiques : c'est à nous élus qu'il appartient d'imposer cette phase à chaque fois que c'est possible (*et ça l'est souvent, quoi qu'on en dise*)

- ✓ Prioriser. En bientôt 10 ans de mandat en charge des finances, je n'ai jamais vu ni un élu ni un service me dire : « *Voilà tel projet nouveau. On le financera en supprimant telle ou telle dépense actuelle* ». Ca ne s'est jamais produit. C'est pourquoi je propose d'insérer dans la future charte municipale l'introduction de l'équivalent de l'article 40 de la Constitution, dont je rappelle ici le texte : « ***Les propositions et amendements formulés par les membres du Parlement ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique*** ». La Constitution interdit ainsi aux députés et sénateurs de proposer la moindre mesure nouvelle qui coûterait de l'argent, sauf à proposer en échange soit une recette nouvelle, soit une économie ailleurs. Je propose de retenir ce principe dans la gestion municipale et communautaire : ça changera tout et ça aura le mérite d'être cohérent avec nos constructions budgétaires : [Budget année N = Réalisé N -1].

- ✓ Revoir le périmètre de l'action publique. J'espère bien qu'un jour (*avant 2030 ?*) un gouvernement aura le courage (*ou la folie ?*) de faire avec le personnel de la fonction publique ce qui a été fait chez France Télécom au moment du changement de statut de l'entreprise : maintien du statut et des avantages acquis pour tous les salariés actuels mais suppression pour les nouveaux entrants, à la seule exception des

missions municipales – *il y en a : il faut déterminer lesquelles* – qui justifieraient un statut particulier. Espérons dans le courage de nos dirigeants nationaux actuels et futurs... Car le poids de la masse salariale est déterminant dans les coûts municipaux.

Revoir le périmètre de l'action publique doit se faire en-dehors de la contrainte budgétaire. C'est se poser la question de la justification même du service public. Par simple respect dû au Docteur Chollet, je me suis opposé à voir la crèche qui porte son nom donnée en gestion au secteur privé et j'assume cette contradiction temporaire avec ce qui va suivre.

L'argent public facile est derrière nous : notre projet politique doit en tenir compte.

Pourquoi mobiliser l'argent public là où le secteur privé pourrait rendre le même service ? C'est certes une vaste question mais nous aurions tort, me semble-t-il, de l'évacuer pour autant. En-dehors de nos impulsions, de nos préférences, de nos coups de cœur, pourquoi décidons-nous de consacrer l'argent des impôts à telle ou telle activité ? A quoi sert le service public ? A rendre un service que le privé ne rend pas ? Ou mal ? Ou ne rend plus ? Ou rend trop cher ? Jusqu'où y a-t-il service public quand l'usager en finance la majeure partie ? Le CRDA, Aqua Sud, les crèches, le cinéma, et tant d'autres domaines mériteraient d'être interrogés sur la justification de l'implication budgétaire publique : il faudra revoir le périmètre de l'action publique municipale et communautaire. La contrainte budgétaire l'imposera ; autant s'y préparer maintenant et y mettre un peu de cohérence idéologique.

4. La gouvernance

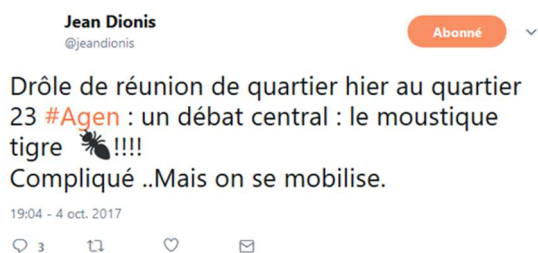
Je veux aborder ici la gouvernance municipale, c'est-à-dire la manière dont nous prenons nos décisions et dont nous exerçons notre mandat. Je veux le faire à la fois parce que personne n'en parle jamais (*la règle étant qu'à l'intérieur du CGCT, chacun fait ce qu'il veut*) alors que c'est très important mais aussi parce que notre équipe – *et elle peut en être fière* – a beaucoup modifié dans le passé sa propre gouvernance.

- ✓ Double pilotage. Comme dans toutes les autres collectivités locales, le Maire est à la fois le patron politique d'une équipe d'élus mais aussi le patron d'une administration. Et, comme chaque élu le sait mieux que quiconque, nos actions quotidiennes sont le résultat des frictions fructueuses de ces deux entités élus/administration. Nous avons la chance que les choses se passent plutôt bien à Agen mais je sens poindre des questions qui sont autant de motifs d'inquiétude ou du moins d'interrogations à traiter dans Agen2030.
- **Des tensions administrations/élus**. Les hommes sont les hommes et chacun tire de son côté : c'est la vie. L'administration conçoit les élus comme des contraintes, comme des décideurs moins bons techniquement qu'eux et nous vivons, nous élus, l'administration comme des empêcheurs de tourner en rond. Le rôle du Maire est de faire cohabiter ces deux entités aussi harmonieusement que possible et d'en tirer le meilleur. Parmi les « recettes » d'une gestion efficace et apaisée, il y en a une qui prime toutes les autres : que chacun fasse son boulot – *complètement* – et pas celui des autres. Autrement dit, que chacun reste à sa place mais que chacun y fasse totalement son boulot : nous avons à progresser les uns et les autres. Or, la nature ayant horreur du vide, dès que l'un cède un peu de terrain, l'autre prend sa place. Et ce n'est bon ni dans un sens ni dans l'autre. Veillons-y...
- Non aux adjoints qui se prennent pour des chefs de service. Et non aux chefs de service qui outrepassent leur devoir de conseil.**
- **Des services sans élus**. Ma remarque vaut davantage pour l'Agglo que pour la Ville où la situation est plus rare. Mais je constate qu'il peut exister des services sans élu en charge ou sans élu *effectivement* en charge. Et là, l'équilibre subtil du double pilotage n'existant plus, la machine se met en route et donne le pire. J'insiste particulièrement sur la nécessité d'avoir, dans tous les domaines, un duo élu/administratif, chacun exerçant pleinement son rôle et respectant l'autre dans le sien.
- ✓ Quartiers. A cette complexité de gouvernance propre aux collectivités locales, nous avons ajouté la co-décision avec les conseils de quartier. 9 ans plus tard, j'observe que les conseillers de quartier n'échappent pas aux travers qui frappent les élus « normaux ». Soyons vigilants : je ne vois guère d'autre solution que le renouvellement des hommes. Si ce système démocratique nouveau est un apport louable, il comporte

aussi ses failles : faisons attention à ne pas donner aux remarques de ceux que nous rencontrons dans les réunions publiques plus d'importance ni de signification qu'elles n'en ont. Songeons aux associations anti-LGV : on les voit et entend beaucoup, au point de finir par penser qu'elles reflètent l'état de l'opinion. Un récent sondage de la Dépêche montre qu'il n'en est rien. Pensons-y : les habitants sympathiques -ou non- qui viennent assister aux réunions publiques ne sont qu'une part (infime) des habitants du quartier.

Histoire drôle pour illustrer mon propos. Août 2017 : j'évoque avec le Maire quelques grands dossiers municipaux du moment. Et puis j'ose une impertinence : les Agenais se préoccupent infiniment moins du sujet de notre conversation que du... moustique tigre qui est au cœur de toutes les conversations. Regard surpris et incrédule du Maire qui pense, in petto : ce Bernard est impayable... !

Quelques semaines passent. En réunion de quartier, surgit le sujet du... moustique tigre. Le Maire twitte même à ce sujet (voir ci-contre). Du coup, il évoque une mobilisation municipale... fantôme : ce sujet n'est en rien à l'agenda municipal, à supposer qu'on y puisse quelque chose (voir plus loin). Et je réalise qu'il y a des jours où un habitant qui parle dans une réunion de quartier est mieux entendu qu'un élu de l'équipe... Ne poussons pas la démocratie participative trop loin : nous le regretterions.



- ✓ Le rôle du Maire. C'est un sujet délicat car il dépend étroitement de la personnalité de l'homme ou de la femme qui exerce ce mandat. Mais dans l'absolu, il doit être l'animateur en chef, le coordonnateur, l'arbitre final et celui qui incarne à l'extérieur. Or, il est rare qu'une même personne fasse tout ça à la perfection : c'est pourquoi le rôle des élus de son équipe est si important. Il appartient à chacun de compléter le Maire là où il est moins bon et de le laisser en première ligne dans ses domaines d'excellence. A contrario, le Maire doit définir et préserver les marges de liberté de ses élus.

C'est comme ça, en ne pensant que « collectif », en s'oubliant soi-même derrière l'intérêt municipal qu'on fait avancer la machine. Et n'oublions pas : la politique, c'est l'école de la résilience. Ceux qui trouvent ça trop dur pour leur ego, peuvent toujours

faire autre chose : il n'y a pas que la politique dans la vie. A retenir au moment de la constitution de l'équipe 2020...

A ce stade, et au risque de me placer un peu hors sujet, je souhaite évoquer la gouvernance politique de notre territoire. Depuis la Place Esquirol, la municipalité d'Agen peut espérer continuer à présider aux destinées de l'Agglomération. Encore faut-il qu'elle y démontre sa capacité à y construire jour après jour une majorité stable et audacieuse, rassemblée malgré le mode de scrutin qui ne changera pas de sitôt, autour d'une ambition partagée.

Mais nous aurions tort de ne pas porter nos regards et notre réflexion plus loin que ça : nous mesurons tous les jours les difficultés d'avoir face à nous un exécutif départemental hostile et sectaire, même amoindri par ses difficultés budgétaires. Nous voyons toutes les énergies qu'il faut mobiliser pour obtenir que la méga-Région consente à jeter un œil distrait sur nous. Nous comprenons bien que le devenir politique des municipalités les plus voisines est un élément-clé pour la construction des futures politiques communautaires. Ce constat-là, nous l'avons fait 100 fois. Mais, au-delà du constat, que faisons-nous vraiment ?

A la vérité, pas grand-chose : au coup par coup, élection après élection, nous essayons bien de bricoler des alliances, construire des modes de désignation des meilleurs candidats, esquisser des programmes sinon commun du moins partagés. Mais à la vérité, nous n'avons jamais fait de la construction politique de notre agglomération et notre département une priorité politique. Rien sur ce plan n'a été vraiment fait depuis le départ de J.F.-P.

Au moment où nous réfléchissons à Agen2030, il me semble que cette réflexion devrait s'imposer. Et j'ose en poser ici quelques principes : les périodes électorales sont les pires moments pour travailler à ça : c'est trop tard. Profitons des 3 voire 4 années qui nous séparent des prochains scrutins locaux pour préparer au mieux cette convergence politique. En l'absence de leader incontesté et pour tenir compte de l'époque qui a changé, ce travail sera forcément collectif. Il devra faire la part belle au renouvellement des hommes ce qui supposera de libérer des places pour les meilleurs, même au détriment de nos amis. C'est maintenant qu'il faut initier ce travail : le faisons-nous ou pas ?

5. Mes priorités Agen 2030

Après ce long préambule, j'en viens à mes réponses à la question posée. Plutôt qu'un catalogue, je fais le choix de lister ici 4 thématiques transversales qui me semblent majeures, ce qui revient à dire que, supérieures à toutes les autres, notre futur programme a vocation à les intégrer pleinement dans toutes ses dimensions.

- ✓ Changement climatique. Il va s'imposer à nous et pèsera sur notre quotidien bien plus sûrement que tel nouvel évènement ou tel équipement public supplémentaire. L'eau qui va devenir un bien rare, la chaleur qui va changer notre éco-système mais aussi nos modes de vie, les précipitations torrentielles : voilà quelques-unes des mutations dont nous savons de manière certaine qu'elles accompagneront Agen en 2030 et après. Il nous faut en tirer quelques conclusions locales :
 - **L'eau** : elle va devenir rare et de plus en plus chère. La puissance publique se doit d'être pédagogique avec sa population et de montrer l'exemple en matière de consommation d'eau. Nous avons commencé de le faire dans nos espaces verts, dans la propreté des rues, etc... Cette question va devenir majeure, notamment pour nous qui buvons l'eau de Garonne.
 - **La chaleur** : elle va rendre la ville insupportable l'été et ses coûts économiques, sociaux et humains seront supérieurs à ce que nous pouvons même imaginer aujourd'hui. Parmi d'autres, la végétalisation d'Agen doit être une priorité absolue, non seulement dans les rues que nous réaménageons de fond en comble mais aussi au-delà : pas un quartier ne doit être écarté de cette végétalisation à mener. Une carte détaillée des espaces verts publics et privés de la Ville devrait permettre de fixer des priorités. La modération de la température va devenir une question absolument centrale qu'un programme municipal doit prendre en compte.
 - **La chaleur (2)** : l'augmentation de la température moyenne et les pics de chaleur entraîneront l'arrivée de bestioles nouvelles : les attaques de

moustiques-tigres de l'été 2017 (*déjà évoquées ci-dessus*) vont devenir banales avant qu'elles ne deviennent, sans doute assez vite, une question de santé publique majeure avec l'apparition de pathologies nouvelles sous nos latitudes. Honnêtement, je ne sais pas ce que la Ville peut y faire et voilà bien un sujet sur lequel els scientifiques ont sans doute des choses à nous dire. Je suis convaincu que cette contrainte nouvelle doit être intégrée dans toute réflexion prospective.

- **Les précipitations torrentielles.** La crue de la Masse se reproduira. Le coteau de l'Ermitage connaîtra de nouveau des mouvements de terrain. Et la Ville subira de plus en plus des engorgements ponctuels de ses réseaux d'eau pluviale. Anticipons-nous cette évolution ? Une GEMAPI urbaine, en milieu imperméabilisé n'est-elle pas à inventer ?
- **Mix énergétique ?** Maintenant que nous avons obtenu, non sans mal, que les panneaux photovoltaïques puissent avoir droit de cité y compris en cœur de ville, qu'en faisons-nous ? Les tours de Montanou doivent –elles demeurer un exemple sans suite ? Voulons-nous apporter notre contribution, si modeste soit-elle, à la mutation énergétique du pays ? Une vision de long terme pour Agen peut-elle passer cette question sous silence ?

Je n'évoque là que quelques-unes des contraintes que le changement climatique fera peser sur l'action publique locale. Je suis convaincu que, de toutes les problématiques auxquelles nos successeurs, quels qu'ils soient, seront confrontés, celle-ci sera sans doute la plus prégnante, la plus lourde de conséquences et, peut-être, la plus difficile à appréhender.

- ✓ Identité locale. Notre époque subit deux mouvements contradictoires : le monde est de plus en plus global et ouvert. Les mobilités y seront de plus en plus fréquentes et le sentiment d'appartenance, cher à Michel Serres, s'y fera de plus en plus diffus et mal partagé. Et « en même temps », les revendications identitaires les plus étroites s'expriment avec une force accrue qui, je le crois, ne se tarira pas non plus. La Mairie est, par excellence, le lieu légitime de l'affirmation identitaire ; je crois en tout cas qu'il

fait partie de ses missions d'en canaliser les expressions les plus violentes et d'en promouvoir les expressions les plus positives.

L'identité peut prendre mille formes : elle est manifestement architecturale et linguistique au pays basque ; elle est théâtre à Avignon, BD à Angoulême. Elle est pruneau à Agen, bêtise à Cambrai, mouchoir à Cholet. Elle est basket à Limoges, Michelin à Clermont, grands vins à Bordeaux. Pourtant, aucune de ces villes ne peut n'être réduite qu'à cette identification. Nous avons à renforcer l'affirmation identitaire d'Agen et cela d'autant plus que les Agenais « de souche » c'est-à-dire installés à Agen depuis plusieurs générations, sont de plus en plus rares.

Nous avons enfin à renforcer le sentiment d'appartenance à l'égard des populations les plus récemment installées ou les plus mobiles, de passage : c'est une question de paix civile et de cohabitation tranquille. Nous ne le ferons pas principalement par l'histoire ni par l'évocation d'un éventuel destin commun : là encore, la municipalité future devra s'adapter aux nouveaux comportements individuels et séduire en répondant aux attentes les plus immédiates des habitants.

A ce stade, je veux faire la remarque suivante qui concerne en premier lieu le « second évènement culturel » après lequel nous courons mais la remarque pourrait aisément être étendue à d'autres sujets : à puiser sur les exemples réussis d'autres villes, nous finissons par disperser nos énergies et nos moyens, dont on a pourtant vu qu'ils seraient limités demain. Je suggère qu'au lieu de courir plusieurs lièvres à la fois, nous soyons capables de définir une priorité (qui pourrait être une identité) et s'y tenir, en la déclinant dans le plus grand nombre possible de politiques publiques.

- ✓ Quels emplois demain ? Des services administratifs, des commerces, des professions libérales, un tissu d'artisans et quelques belles entreprises industrielles : voilà de quoi est fait l'emploi à Agen (*existe-t-il des études qui objectivent cette perception ?*). Les services administratifs publics ne se développeront pas. Commerces et professions libérales, pour ceux qui subsisteront, ne créeront globalement sans doute que peu d'emplois. Quant aux industries présentes, elles seront soumises ou pas aux aléas de la vie économique. Quels emplois demain pour les remplacer ou s'y ajouter ?

Des efforts importants sont consentis tant pour le centre-ville que pour les zones d'activités existantes ou en cours de création dont le TAG. Des tentatives sont initiées

(Association Agen Garonne, Campus numérique, Cluster Eau-Climat) pour essayer de fixer à Agen des gisements d'emplois porteurs. Cette question, statutairement dévolue à l'Agglomération, est évidemment centrale pour Agen et son bassin de vie.

Dos au mur face aux duretés de notre temps, confrontés aux besoins parfois brutaux des entreprises, nous peinons à donner une identité économique à Agen. Je me demande au final si le Graal que nous cherchons n'est pas tout simplement là, sous nos yeux : l'Agropôle continue sa croissance au point de déborder demain sur le TAG ; le MIN à l'abandon ne demande qu'à rebondir : et si l'intuition fondatrice de Jean François-Poncet, l'agro-alimentaire, était finalement notre meilleure chance de succès et de croissance dans le monde de demain ?

- ✓ A quoi servira la ville demain ? C'est le dernier axe d'action publique que je souhaite évoquer ici. Agen est aujourd'hui un centre tertiaire, administratif et commercial vers lequel converge une population assez large. Commerces, médecine, professions libérales, éducation, culture, transports : c'est LA ville des habitants de la moyenne Garonne. Ce statut aura-t-il encore un sens demain, quand l'accès aux services administratifs sera largement dématérialisé ? Quand le commerce en ligne aura connu le développement qu'on lui promet ? Quand les zones d'activité rive gauche connaîtront l'essor qu'on espère ? Quand le troisième franchissement de la Garonne aura été réalisé ? Je ne crois pas à une inexorable et lente dégénérescence de la « rive droite » mais son devenir, sa vocation, son utilité sociale vont changer à coup sûr : à mes yeux, c'est LA question centrale à laquelle Agen2030 devrait essayer de répondre : nous parlons là des usages de la Ville.

6. Conclusion

C'est un bien bel exercice que ce qui nous a été demandé. En politique, la phase de réflexion programmatique est la plus confortable, la plus exaltante car tout y est, encore, possible...

J'espère que les élus de la majorité d'Agen s'y investiront à plein, et ne laisseront aux experts et techniciens que la place qui leur revient ☺... C'est aux politiques de construire un projet, si possible de le co-construire avec les habitants et, ensuite, d'assumer et se lancer dans le grand bain démocratique du suffrage universel.

Bon vent à tous ceux qui s'y lanceront...



Bernard LUSSET

Table des matières

1. CLARIFIER LA QUESTION POSEE	1
<i>Agen ?.....</i>	<i>1</i>
Des raisons politiques.....	1
Des raisons sociologiques.....	2
<i>2030 ?.....</i>	<i>2</i>
La Ville de nos vieux jours ?.....	2
La Ville des enfants de nos enfants ?	3
2. SUR LA METHODE.....	4
<i>Le calendrier.....</i>	<i>4</i>
<i>Le contenu.....</i>	<i>5</i>
<i>Nos voisins.....</i>	<i>6</i>
3. FINANCES.....	7
<i>Evaluer.....</i>	<i>7</i>
<i>Expérimenter.....</i>	<i>8</i>
<i>Prioriser.....</i>	<i>8</i>
<i>Revoir le périmètre de l'action publique.....</i>	<i>8</i>
4. LA GOUVERNANCE.....	9
<i>Double pilotage</i>	<i>10</i>
Des tensions administrations / élus.....	10
Des services sans élu.....	10
<i>Quartiers</i>	<i>10</i>
<i>Le rôle du Maire</i>	<i>11</i>
5. MES PRIORITES AGEN 2030	13
<i>Changement climatique</i>	<i>13</i>
L'eau.....	13
La chaleur.....	13
La chaleur (2).....	13
Les précipitations torrentielles	14
Mix énergétique ?	14
<i>Identité locale.....</i>	<i>14</i>
<i>Quels emplois demain ?.....</i>	<i>15</i>
<i>A quoi servira la Ville demain ?.....</i>	<i>16</i>
6. CONCLUSION.....	17